

La coalition « Sortons le gaz » crée une ouverture aux syndicats locaux

Organiser une campagne pour sortir le gaz naturel des lieux de travail

La dernière assemblée générale des Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC) tout en admettant les limites de pouvoir faire adopter une clause climatique dans la prochaine convention collective du secteur public, ce qui serait une première, a été riche en termes d'examen de possibilités de campagnes climatiques dans les lieux de travail. Elle a aussi concrétiser son organisation en termes de financement et de recrutement, en autre par des réunions sectorielles telles pour la santé. Côté Front commun, comme certains syndicats locaux ont proposé des clauses climatiques la militance TJC fera pression pour « *s'assurer que [c]es enjeux environnementaux se retrouvent dans la convention collective et qu'ils ne soient pas utilisés comme monnaie d'échange.* » tout en suscitant des adhésions de syndicats locaux au groupe.

TJC profitera de la grande manifestation du 23 septembre du Front commun pour distribuer un tract afin de se faire connaître de sa base militante. Par contre, TJC regrette que n'ait pas lieu cette année l'habituelle manifestation climatique de la fin septembre que devait organiser la FTQ et Mère au front, même si elle craignait sa ritualisation. Elle note cependant que le regroupement anticapitaliste à base étudiante « La rage climatique » tente de s'y substituer en organisant [une série d'évènements](#) auxquels les membres de TJC sont invités à participer. Toutefois, étant donné l'absence de liens entre les deux organisations et la crainte de tactiques incitant inutilement à la confrontation, TJC n'y participera pas en tant qu'organisation.

L'enjeu de campagnes climatiques locales unissant syndicats et organisations étudiantes

Cependant, le point majeur de la réunion aura été deux possibilités concrètes de campagne climatique syndicale particulièrement en milieu étudiant. S'organise au cégep Maisonneuve une campagne pour la gratuité du transport en commun financée par la mutualisation auprès du bassin des usagères potentielles soit par une hausse des cotisations syndicales et peut-être étudiantes. TJC y voit la possibilité d'extension au moins aux cégeps des noyaux urbains où le transport en commun est suffisamment développé. Ailleurs, il y a toujours la possibilité d'un transport collectif organisé et payé par l'employeur dont témoignait à une réunion précédente un syndiqué Unifor de la région de Mont-Laurier. Le danger ici réside dans une gratuité à la pièce qui botte en touche une revendication réclamant une gratuité universelle et une généralisation d'un transport en commun gratuit, fréquent, confortable, électrique jusqu'au moindre village.

L'enjeu qui a le plus retenu l'attention, grâce à l'intérêt d'un militant du groupe qui pousse à la roue, est la possibilité de campagnes par des syndicats locaux pour sortir le gaz naturel, parfois le mazout léger, de leurs lieux de travail. « *Au Québec, les émissions des bâtiments représentent 7,1 méga-tonnes (Mt) d'équivalents CO2 (2020). Le gaz fossile est responsable de 63 % de ces émissions (5 Mt de GES ou l'équivalent de ce qu'émettent 1,6 million de voitures/an). Dans le milieu industriel, commercial et institutionnel, les émissions liées au chauffage sont évaluées à 4,1 Mt éq.CO2, soit 5,5 % des émissions de GES de la province* » (document d'un militant TJC).

Ces campagnes pourraient se faire dans le cadre de celle « [Sortons le gaz des bâtiments du Québec](#) » par la coalition Sortons le gaz regroupant les principales organisations environnementales. La coalition note que « [l]e gaz consommé au Québec est à 99 % du gaz fossile [...et qu'il] creuse le déficit commercial du Québec. ». Ces campagnes renchéraient sur certaines municipalités comme Ville de La Prairie qui « demande[nt] à l'Assemblée nationale de planifier de manière exhaustive l'abandon dans les plus brefs délais du gaz naturel dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. » Faut-il préciser qu'il ne faut pas tomber dans le piège du soi-disant gaz naturel renouvelable (GNR) d'Énergir, ex Gaz métropolitain (voir annexe).

La première tâche serait de rejoindre la coalition Sortons le gaz! et de participer à la campagne mondiale [Power Up](#) de 350.org les 3 et 4 novembre si toutefois la branche canadienne s'y joint. Puis il faudrait effectuer des recherches sur les cas exemplaires (ex : Cégep de Jonquière, Concordia) tout en récoltant des informations de base telles les utilisations du gaz dans le milieu de travail, la durée de vie restante des équipements et le coût de l'alternative électrique. À ne pas perdre de vue cependant le rapport coût-bénéfice de la mise à niveau écoénergétique des bâtiments ni non plus l'appui financier et technique à attendre d'Hydro-Québec ou directement du gouvernement. Ensuite viendrait la sensibilisation du milieu syndical et étudiant suivie de la présentation de résolutions par les assemblées générales concernées dont un plan d'escalade des moyens de pression.

Marc Bonhomme, 16 septembre 2023

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

Annexe : Le gaz naturel renouvelable : une illusion!

Malgré les publicités d'Énergir qui font miroiter une abondance de gaz naturel renouvelable (GNR) produit grâce à vos cœurs de pommes, la réalité est que le gaz distribué par Énergir demeure composé à 99 % de gaz fossile. Selon le règlement en vigueur, la portion de GNR devrait augmenter graduellement pour atteindre 10% en 2030. Ainsi, si les distributeurs gaziers atteignent la cible réglementaire (ce qui semble incertain), ils continueront en 2030 à distribuer du gaz d'origine fossile à 90%.

Mais la production de GNR à grande échelle pour chauffer les bâtiments serait de toute façon une mauvaise idée. Elle comporterait des risques écologiques et climatiques importants puisqu'elle dépendrait entre autres de prélèvements massifs de biomasse forestière, menaçant ainsi l'équilibre des écosystèmes forestiers et la biodiversité. Elle encouragerait le maintien des méga élevages industriels qui lui fourniraient le lisier et le fumier nécessaires à sa fabrication alors que ces élevages sont de grands émetteurs de gaz à effet de serre et de grands pollueurs des ressources hydriques. Elle entrerait en contradiction avec la lutte au gaspillage alimentaire^⑦ qui fournit une part substantielle de la biomasse résiduelle dont les usines de biométhanisation se nourrissent en milieux urbains.

Enfin, tout comme le gaz fossile, le GNR n'est pas inoffensif pour le climat. Il est composé lui aussi presque entièrement de méthane, un puissant gaz à effet de serre, et toute fuite de GNR pendant sa production, sa distribution et sa combustion a le même effet sur le climat qu'une fuite de gaz fossile.

Source : Coalition Sortons du gaz